

Réorganisation territoriale des services incendies

Sur la base d'un concept approuvé par le conseil des maires en juin 2014 visant le regroupement des quatorze services dans deux régies et sous la supervision d'un comité incendie, la MRC avait eu le mandat de fournir toute l'information nécessaire afin d'aider les élus à se positionner et à décider de la structure organisationnelle la plus adéquate pour répondre aux objectifs et orientations adoptées du schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé sur notre territoire.

Lac-à-l'épaule

Le 8 mai dernier, les maires du territoire de la MRC des Laurentides se sont réunis pour un Lac-à-l'épaule au cours duquel la matinée a été entièrement consacrée au dossier de la sécurité incendie. Nous vous transmettons comme convenu cette troisième communication, afin de partager avec vous, élus, administrateurs et pompiers toute l'information du suivi de ce dossier.

M. Richer *consultant en gestion d'incendie* présente aux maires un projet d'organigramme et une structure organisationnelle possible. Ensuite, après un rappel de la méthodologie et des paramètres de travail utilisés, M. Filiatrault de la firme *Raymond-Chabot Grant Thornton*, présente le résultat de l'analyse financière. Cette dernière présente la valeur comptable des services d'incendie suivi d'une répartition des quotes-parts selon trois scénarios basée sur la richesse foncière uniformisée (RFU) et la population permanente et de villégiature.

Après avoir reçu des réponses à leurs questionnements et avoir eu l'occasion d'échanger avec leurs homologues au cours d'une plénière, les maires se disaient prêts à poursuivre les démarches et de présenter l'ensemble des informations à leur conseil municipal respectif.

Prochaines étapes

Juin 2015 : Afin de poursuivre le processus de regroupement visant la création des structures organisationnelles pour le 1er janvier 2016, les conseils municipaux seront donc invités à se prononcer par résolution sur leur adhésion au regroupement des services pour la fin du mois de juin 2015. À cet effet et dans le but d'aider les élus à se positionner, l'ensemble des données du plan organisationnel, de l'analyse financière et

des questions-réponses du Lac-à-l'épaule sera transmis aux municipalités dans les meilleurs délais possibles.

Une journée d'informations financières a été réalisée le 13 mai dernier au profit des directeurs généraux des municipalités pour supporter les conseils municipaux dans leurs prises de décisions. Il sera également possible pour les municipalités et leurs conseils municipaux de demander l'assistance de M. Filiatrault et/ou de M. Richer pour avoir un complément d'information au besoin.

Juillet 2015 : Selon les résolutions municipales en faveur du regroupement, des comités regroupant des représentants des municipalités entameront les procédures de rédaction des ententes intermunicipales qui seront par la suite transmises au ministère des Affaires municipales (MAMOT).

Date à déterminer : Des rencontres seront également planifiées avec les pompiers pour leur présenter le projet d'organisation et un échéancier de réalisation.

Septembre 2015 : À cette date, nous nous attendons à recevoir la publication des décrets de la création des régies qui donneront le feu vert aux premières assemblées pour la constitution des conseils d'administration. Ces derniers seront appelés à déposer un budget pour le mois d'octobre.

Au terme de toutes ces consultations, la prochaine diffusion devrait annoncer le portrait de la future organisation territoriale.

Cordialement,

Le comité technique sécurité incendie
mrcsi@mrclaurentides.qc.ca